académie Lyon

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Section EUROPEENNE ALLEMAND

Dossier de Candidature

Année scolaire 2018/2019

LYCÉE CONDORCET

Objectifs de la Section Européenne Allemand

La section européenne propose aux élèves motivés de développer leurs compétences dans la langue choisie et d'approfondir leurs connaissances de la culture des pays germanophones. A cet effet, les élèves bénéficient de **2 heures d'enseignement hebdomadaires**. Le Lycée participe aussi, chaque année, à un échange avec le Friedrich-Ebert-Gymnasium de Mühlheim-am-Main. Par ailleurs, il soutient les élèves souhaitant profiter du programme Brigitte Sauzay afin de séjourner 3 mois en Allemagne, pendant l'année de seconde.

La section Européenne se poursuit de la Seconde à la Terminale. A l'issue de cette formation, l'évaluation en contrôle continu et une évaluation orale spécifique permettent d'obtenir **la mention «section européenne» au Baccalauréat**.

Cette mention dispense de passer le CLES 2 (Certificat de Langue de l'Enseignement Secondaire 2), certificat obligatoire pour obtenir tout diplôme universitaire destinant à l'enseignement, quelle que soit la matière choisie. Cette mention est une réelle valeur ajoutée pour entrer dans certaines écoles, et, répondant à un besoin avéré des entreprises françaises, allemandes ou internationales, pour enrichir son CV.

Enseignements

L'enseignement spécifique en section européenne est de **2 heures hebdomadaires supplémentaires** :

-**Une heure d'enseignement en Discipline Non Linguistique** (DNL). Au Lycée Condorcet, cette heure de DNL est une heure de Mathématiques en Allemand. Le professeur de mathématiques aborde plusieurs thèmes en lien avec le programme de la classe : le vocabulaire scientifique, et en particulier mathématique, est traité progressivement. Très régulièrement, il est demandé aux élèves de présenter oralement, en Allemand, un exercice.

-**Une heure d'enseignement en Allemand** : elle permet d'approfondir la connaissance de l'Allemand, de développer la pratique de l'oral et de mieux connaître différents aspects de la culture allemande en s'adaptant au plus près aux besoins des élèves et à leur demande.

Candidature et critères d'admission

Tous les élèves germanistes motivés, LV1 ou LV2, sont les bienvenus. Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi une section européenne Allemand au collège. Quelques critères restent nécessaires pour s'assurer de valider sa mention européenne au bout des trois années :

-Un **niveau solide en allemand** et des appréciations soulignant le sérieux, l'implication et l'intérêt de l'élève pour la matière.

-Un intérêt certain pour les **mathématiques**.

-Un **bon niveau général** permettant d'augmenter le temps de travail, au lycée comme à la maison, sans risque de se mettre en difficulté. Il n'est pas obligatoire d'avoir un excellent niveau dans les deux disciplines : allemand et mathématiques. Un niveau moyen dans l'une et un bon niveau dans l'autre suffit.

Candidature pour la section Européenne ALLEMAND

Ce dossier de candidature ne remplace pas l'inscription en classe de seconde à effectuer sur Internet

Ce dossier, et la **copie des 3 bulletins de la classe de 3ème**, doivent être déposés au Lycée avant **le 4 juillet 2018**

NOM : **Collège fréquenté en 3ème :**
Prénom :

Responsable légal	Elève
Date	Date
Signature (mention « lu et approuvé »)	Signature (mention « lu et approuvé »)

Il est possible de candidater sur les deux sections européennes, Anglais et Allemand.
Vous serez informé de votre admission éventuelle par un courrier adressé courant juillet.

✂---

LYCÉE CONDORCET

BORDEREAU de DEPÔT du dossier en Section Européenne ALLEMAND

NOM : Collège fréquenté en 3ème :
Prénom :

Dossier réceptionné par M./Mme :

Cachet de l'établissement et signature :

A conserver jusqu'à réception du courrier de confirmation